

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE
MUNICIPALITÉ DE SAINTS-ANGES**

Séance extraordinaire du 16 octobre 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saints-Anges, tenue le 16 octobre 2024 à 16 h 30 à la salle du conseil située au 317, rue des Érables.

Sont présents:

Siège #2 - Nathalie Mercier
Siège #3 - Roger Drouin
Siège #4 - Frédéric Forgues
Siège #6 - Jocelyn Desrochers

Est / sont absents:

Siège #1 - Dolorès Drouin
Siège #5 - Éric Drouin

Tous formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Carole Santerre. Est également présente Madame Caroline Bisson, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2410-142

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nathalie Mercier et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification:

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 3.1 - Octroi de contrat- Réfection d'une conduite d'égout sanitaire
 - 3.2 - Octroi de contrat pour les services professionnels - Volet surveillance - Réfection conduite d'égout sanitaire
- 4 - VARIA
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3 - HYGIÈNE DU MILIEU

2410-143

3.1 - Octroi de contrat- Réfection d'une conduite d'égout sanitaire

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saints-Anges a procédé à un appel d'offres public via le Système électronique d'appel d'offres (« SEAO ») :

pour la réfection d'une conduite d'égout sanitaire;

CONSIDÉRANT QUE la séance d'ouverture de soumissions a eu lieu le mardi 1^{er} octobre 2024;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saints-Anges a reçu sept (7) soumissions :

SOUSSIONNAIRES	Prix de la soumission Scénario 1 Tronçon 1 et 2 Réfection de la conduite et chemisage	Prix de la soumission Scénario 2 Tronçon 1 Réfection de la conduite
Construction Conrad Giroux	351 050,87 \$	228 714,02 \$
Excavation Bolduc	404 540,39 \$	246 196,97 \$
Excavation Lapointe & fils	463 738,04\$	231 702,11 \$
Gilles Audet Excavation	412 153,18 \$	293 769,17 \$
Giroux & Lessard	485 305,42 \$ *	250 552,91 \$ *
Excavations Lafontaine	278 688,20 \$	198 528,69 \$
RJ Dutil	379 962,50 \$	254 604,10 \$

* montant corrigé

CONSIDÉRANT QU'après étude et analyse des soumissions reçues, une d'entre elle s'avère non-conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de Stantec Experts-conseils;

Il est proposé par le conseiller Jocelyn Desrochers et résolu,

QUE le conseil municipal octroie le contrat à Les Excavations Lafontaine Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour l'exécution des travaux de réfection de la conduite d'égout sanitaire selon le scénario 1, conformément aux documents d'appels d'offres publiés et à la soumission déposée au montant de 278 688,20 \$ incluant les taxes.

QUE les dépenses soient financées avec TECQ 2019-2023.

Adoptée

2410-144

3.2 - Octroi de contrat pour les services professionnels - Volet surveillance - Réfection conduite d'égout sanitaire

CONSIDÉRANT QUE Stantec Experts-conseils Ltée a conçu les plans et devis des documents d'appels d'offre pour les travaux de réfection de la conduite d'égout sanitaire;

CONSIDÉRANT QUE Stantec Experts-conseils Ltée soumet une offre de services pour la surveillance des travaux;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services propose deux (2) options:

- Option 1 : surveillance à temps plein (40 hres/semaines pendant 5 semaines) : 38 860 \$

- Option 2: Surveillance à temps partiel (Montant forfaitaire de 10 220 \$ + surveillance en chantier ± 8 500 \$, pour un total budgété de : ± 18 720 \$

Il est proposé par le conseiller Roger Drouin et résolu,

QUE le conseil municipal mandate Stantec Experts-conseils Ltée pour la surveillance partielle des travaux de réfection de la conduite d'égout sanitaire, soit l'option 2 au montant de 18 720 \$ avant taxes.

QUE les dépenses soient financées avec TECQ 2019-2023.

Adoptée

4 - VARIA

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2410-145

6 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mercier et résolu,

Que la séance soit levée et la séance est levée à 16 h 42.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(Signé) Carole Santerre

(Signé) Caroline Bisson

Carole Santerre
Mairesse

Caroline Bisson
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, soussignée, Carole Santerre mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

(Signé) Carole Santerre

Carole Santerre
Mairesse

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Caroline Bisson, directrice générale et greffière-trésorière de ladite municipalité, certifie par les présentes que la municipalité dispose des crédits suffisants pour acquitter le paiement des comptes du mois.

(Signé) Caroline Bisson

Caroline Bisson
Directrice générale & greffière-trésorière

